

---

**POLE FONCTION SUPPORT  
DIRECTION DES MOYENS ET DU PATRIMOINE  
AVIS DE CONSULTATION OUVERTE  
N° 01/AT/PFS/DML/DAG/2018**

Un avis de consultation ouverte est lancé pour :

**LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DE CATERING POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DE LA CANTINE DE SIEGE D'ALGERIE TELECOM ET DES CENTRES RATTACHES.**

La présente consultation s'adresse exclusivement aux entreprises spécialisées dans le domaine de prestation de restauration, l'exploitation et la gestion des cantines dont la codification du registre de commerce faisant foi.

Les représentants des prestataires intéressés peuvent se présenter, muni du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après pour retirer le cahier des charges :

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE  
DIRECTION DES MOYENS ET DU PATRIMOINE  
DEPARTEMENT DES AFFAIRES GENERALES  
BUREAU N°007 (Rez de Chaussée)  
RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER**

Le retrait sera effectué contre paiement de la somme de **Deux Mille Dinars Algériens (2000.00 DA)** non remboursable, auprès de la BNA AGENCE 648 MOHAMMADIA qui se trouve au niveau de la (DIRECTION GENERALE D'ALGERIE TELECOM).

**Compte en Dinars N°001 00648 0300 000001/42.**

**Les offres doivent être composées :**

**1 - D'une offre technique** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** »

**2 - D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux (02) offres technique et financière, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE N° 01/AT/PFS/DMP/DAG/ 2018  
LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DE CATERING POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DE LA  
CANTINE DE LA DIRECTION GENERALE ET DES CENTRES RATTACHES  
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

- La durée accordée pour la préparation des offres est de **Quinze (15) jours** à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **09h00 à 13h00.**
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.